



5 PROPOSITIONS

POUR L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT

POUR TOUS

Le monde d'aujourd'hui doit relever de grands défis : assurer une vie digne à tous les habitants de la planète et permettre un développement durable, dans un contexte d'interdépendance entre les nations.

AU CŒUR DE CES ENJEUX, L'EAU.

L'eau est un facteur-clé pour la réussite des Objectifs de Développement Durable, de l'Accord de Paris sur le Climat et de l'Accord de Sendai sur la réduction des risques de catastrophes.

Pourtant, plus de 2 milliards de personnes sont toujours privées d'eau potable et d'assainissement.

Un défi dont les Français ont bien conscience : 98% d'entre eux font de l'eau potable et de l'assainissement une priorité de l'aide publique au développement (sondage IFOP pour l'AFD, 2015).

NOS PROPOSITIONS AUX CANDIDATS

- 1 Faire du droit humain à l'eau et à l'assainissement une réalité
- 2 Rehausser l'ambition de la politique de développement de la France pour atteindre l'Objectif de Développement Durable *Eau et Assainissement*
- 3 Faire de l'adaptation au changement climatique dans le domaine de l'eau une priorité de la politique extérieure française
- 4 Prévenir et répondre aux crises humanitaires
- 5 Renforcer la gouvernance pour le secteur

NOS 5 PROPOSITIONS EN DÉTAIL

1

FAIRE DU DROIT HUMAIN À L'EAU ET À L'ASSAINISSEMENT UNE RÉALITÉ

EN FRANCE, ADOPTER LA LOI VISANT À LA MISE EN ŒUVRE EFFECTIVE DU DROIT À L'EAU ET À L'ASSAINISSEMENT

- **Inscrire le droit à l'eau et à l'assainissement en droit interne**, via l'adoption par le Parlement de la proposition de loi relative à sa mise en œuvre effective.
- **Distribuer des aides préventives** aux ménages ayant des difficultés à payer leurs factures d'eau et d'assainissement.
- **Soutenir les collectivités territoriales** pour mettre en place des infrastructures d'eau et d'assainissement au bénéfice des populations en difficulté, avec un effort particulier en faveur des collectivités d'outre-mer.

À L'INTERNATIONAL, RENFORCER LA MISE EN ŒUVRE EFFECTIVE DU DROIT À L'EAU ET À L'ASSAINISSEMENT

- **Promouvoir l'adoption de législations nationales** pour la mise en œuvre de ce droit.
- **Faciliter l'adoption de mécanismes de solidarité** envers les plus défavorisés.

2

REHAUSSER L'AMBITION DE LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DE LA FRANCE POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF DE DÉVELOPPEMENT DURABLE EAU ET ASSAINISSEMENT

METTRE EN PLACE DES POLITIQUES DE FINANCEMENTS ADAPTÉES

- **Consacrer 100 millions d'euros de dons par an** pour l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, en ciblant prioritairement les populations les plus défavorisées et les pays les moins avancés.
- **Mobiliser plus de fonds additionnels**, notamment via la coopération décentralisée et la Taxe sur les Transactions Financières affectée à l'eau et à l'assainissement.

POUR SUIVRE LES EFFORTS POUR AMÉLIORER L'EFFICACITÉ ET LA TRANSPARENCE DE L'AIDE

- **Doter la France d'une stratégie pluriannuelle** pour l'eau et l'assainissement, pour une plus grande redevabilité de l'aide.
- **Assurer une évaluation régulière, participative et inclusive** de l'efficacité de la politique Eau et Assainissement.
- **Publier un bilan annuel transparent et complet** de l'Aide Publique au Développement Eau et Assainissement.

3

FAIRE DE L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LE DOMAINE DE L'EAU UNE PRIORITÉ DE LA POLITIQUE EXTÉRIEURE FRANÇAISE

INCLURE L'EAU COMME UNE PRIORITÉ DES NÉGOCIATIONS ET POLITIQUES RELATIVES AU CLIMAT

→ **Maintenir une présence forte au sein de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC)** et y soutenir la place de l'eau, élément-clé de l'adaptation.

AFFECTER DES FONDS ADDITIONNELS POUR L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE DES PLUS VULNÉRABLES

- **Accroître les financements pour l'adaptation** en mettant l'accent sur les dons, en particulier pour le secteur de l'eau dans les pays les plus vulnérables. Ces financements doivent être additionnels à ceux du développement.
- **Faciliter l'accès de ces fonds** pour les pays, territoires et populations les plus défavorisés.

4

PRÉVENIR ET RÉPONDRE AUX CRISES HUMANITAIRES

TRAITER LES CRISES ET LES SITUATIONS D'URGENCE

- **Garantir aux populations l'accès à l'eau, l'assainissement et l'hygiène** lors des crises.
- **Faire respecter le Droit International Humanitaire** et les outils juridiques pour le partage et la protection de l'eau en cas de conflit.
- **Augmenter le montant de l'aide humanitaire**, en particulier la part transitant par les ONG.

RENFORCER LA RÉSILIENCE DES POPULATIONS

- **Promouvoir le Cadre de Sendai sur la réduction des risques**, en cohérence avec le Sommet Humanitaire Mondial et l'Agenda 2030.
- **Renforcer la concertation avec les ONG** dans le cadre du Groupe de Concertation Humanitaire (GCH).
- **Mettre en place la Facilité Vulnérabilités** de l'Agence Française de Développement, avec un budget de 100 millions d'euros, et garantir son articulation avec le Centre de Crise et de Soutien.
- **Améliorer la mise en œuvre du continuum « urgence-réhabilitation-développement »** et promouvoir une reconstruction participative et durable.

5

RENFORCER LA GOUVERNANCE POUR LE SECTEUR

METTRE EN PLACE UN ESPACE DE CONCERTATION PÉRENNE POUVOIRS PUBLICS / SOCIÉTÉ CIVILE POUR LE SECTEUR DE L'EAU

- **Créer un espace de dialogue structuré entre les pouvoirs publics et la société civile**, sur le secteur de l'eau, afin de permettre l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi-évaluation de politiques de développement Eau, inclusives et efficaces.
- **Assurer un portage politique de cet espace** à haut niveau, de manière pérenne.

SOUTENIR LA MISE EN PLACE D'UN COMITÉ INTERGOUVERNEMENTAL POUR L'EAU AU NIVEAU DES NATIONS UNIES, INCLUSIF ET PARTICIPATIF

- **Continuer à porter la création d'une instance intergouvernementale au niveau des Nations Unies**, dédiée à la problématique de l'eau dans sa globalité.
- **Intégrer toutes les parties prenantes au sein de cette instance** et permettre aux acteurs non-étatiques de contribuer aux travaux et d'être force de proposition.

1,8 milliard
de personnes
n'ont pas accès à
une eau saine.

(JMP, 2014)

2,4 milliards
de personnes
n'ont pas accès à
**des installations
sanitaires.**

(JMP, 2014)

1 000 enfants
meurent chaque
jour de la diarrhée,
causée par **un accès
inadéquat à l'eau,
l'assainissement et
l'hygiène.**

(OMS, 2014)

40%
de la population
mondiale sera
**confrontée aux
pénuries d'eau
d'ici 2050.**

(OCDE, 2012)

90%
des catastrophes
naturelles **sont liées
à l'eau.**

(UN-Water, 2012)

Les crises liées à l'eau
ont été identifiées
comme étant
le risque n°1
pour l'économie à
moyen terme, sur les
10 prochaines années.

(World Economic Forum, 2015)

93% des pays
mentionnent l'eau
comme **une priorité**
de leur adaptation
au changement
climatique.

(PFE/Coalition Eau, 2016)

98% des Français
font de l'eau potable
et de l'assainissement
une priorité de
l'aide publique au
développement.

(Sondage IFOP pour l'AFD, 2015)

La Coalition Eau regroupe les principales ONG françaises mobilisées pour promouvoir un accès à l'eau potable et à l'assainissement pérenne pour tous, tout en préservant les ressources en eau.

ONG MEMBRES

ACAD, Action Contre la Faim, ADEDE, BlueEnergy, Coopération Atlantique Guinée 44, CORAIL, CRID, 4D, East, Eau et Vie, Eau Sans Frontières International, Eau Vive, GRDR, Green Cross International, GRET, Hydraulique Sans Frontières, IDO, InterSolidar, Ingénieurs Sans Frontières, Initiative Développement, Kynarou, Morija, Réseau Foi et Justice Afrique Europe, Secours Catholique – Caritas France, Secours Islamique France, Solidarité Eau Europe, Solidarités International, Toilettes du Monde, WECEF.

27 rue Léon Loiseau
93100 Montreuil
France

Tél + 33 (01) 41 58 52 77
contact@coalition-eau.org

www.coalition-eau.org